

**mucaso!**<sup>®</sup> **No Change Service!**

Version  
06.01

Date de révision:  
20.09.2022

Date de dernière parution: 22.03.2022

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : mucaso!

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage

Restrictions d'emploi recommandées : Réservé aux utilisateurs professionnels.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant : Schülke & Mayr GmbH  
Robert-Koch-Str. 2  
  
22851 Norderstedt  
Allemagne  
Téléphone: +49 (0)40/ 52100-0  
Téléfax: +49 (0)40/ 52100318  
mail@schuelke.com  
www.schuelke.com

Importateur : Schülke & Mayr AG  
Hungerbuelstrasse 22  
  
8500 Frauenfeld  
Suisse  
Téléphone: +41 44 466 55 44  
Téléfax: +41-44-466 55 33  
mail.ch@schuelke.com

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS/Personne de contact : Application Specialists  
+49 (0)40/ 521 00 666  
AD@schuelke.com  
(schülke France SARL: +33-(0)-142914242)  
(schülke & Mayr AG: +41-444665544)

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Tox Info Suisse: 145 (24 h)  
Carechem 24 International: +49 89 220 61012

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1 H290: Peut être corrosif pour les métaux.

Lieferant / Supplier:  
Carl Roth GmbH + Co KG  
Schoemperlenstr. 3-5  
76185 Karlsruhe, Germany  
+49 721 5606 0  
sicherheit@carlroth.de

**mucaso!**<sup>®</sup> **No Change Service!**

Version  
06.01

Date de révision:  
20.09.2022

Date de dernière parution: 22.03.2022

Lésions oculaires graves, Catégorie 1      H318: Provoque de graves lésions des yeux.  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système respiratoire      H335: Peut irriter les voies respiratoires.

## 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence :

#### Prévention:

P261 Éviter de respirer les vapeurs.  
P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

#### Intervention:

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:  
orthophosphate de tripotassium

## 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**mucaso!**<sup>®</sup> **No Change Service!**

Version  
06.01

Date de révision:  
20.09.2022

Date de dernière parution: 22.03.2022

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution des substances suivantes avec des additifs inoffensifs.

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
orthophosphate de tripotassium	7778-53-2 231-907-1 --- --- ---	Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335 (Système respiratoire)	>= 20 - < 30

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

#### Autres informations

7778-53-2 Les numéros d'enregistrement REACH ne peuvent pas être fournis parce que le produit est exempté des exigences d'enregistrement visés par REACH Titre II., Ce produit est un mélange ionique.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon par précaution.

En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.  
Appeler immédiatement un médecin.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche.  
Ne PAS faire vomir.  
Appeler un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : effets irritants

**mucaso!®**      **No Change Service!**

Version  
06.01

Date de révision:  
20.09.2022

Date de dernière parution: 22.03.2022

---

Risques : Provoque de graves lésions des yeux.  
Peut irriter les voies respiratoires.

#### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.  
Traiter de façon symptomatique.

---

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Mousse  
Poudre sèche  
Pulvérisateur d'eau

Moyens d'extinction inappropriés : Ne PAS utiliser un jet d'eau.

#### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Pas d'information disponible.

Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

#### **5.3 Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

---

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Sol très glissant suite au déversement du produit.  
Utiliser un équipement de protection individuelle.

#### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter la pénétration dans le sous-sol.

#### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).  
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

#### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

voir section 8 + 13

---

**mucaso!**<sup>®</sup> **No Change Service!**

Version  
06.01

Date de révision:  
20.09.2022

Date de dernière parution: 22.03.2022

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Ne pas entreposer à température supérieure à 30°C.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver à l'écart de la chaleur. Éviter une exposition directe au soleil. Conserver le récipient bien fermé. Température de stockage recommandée: 5 - 25°C

Précautions pour le stockage en commun : Pas de matières à signaler spécialement.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : aucun

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

**Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
β-alanine, dérivés N-alkyles en C8-18, sels monopotassiques	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques	97,8 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Effets systémiques	13,9 mg/kg p.c./jour

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains  
Directive : Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive.

**mucaso!**<sup>®</sup> **No Change Service!**

Version  
06.01

Date de révision:  
20.09.2022

Date de dernière parution: 22.03.2022

---

Remarques	:	Protection contre les éclaboussures: Gants en caoutchouc nitrile jetables p.e. Dermatril (Épaisseur de la couche: 0,11 mm) fabriqués par KCL ou d'autres gants qui garantissent la même protection. Contact prolongé: Gants en caoutchouc nitrile p.e. Camatril (>480 min., Épaisseur de la couche: 0,40 mm) ou gants en caoutchouc butyle p.e. Butoject (>480 min., Épaisseur de la couche: 0,70 mm) fabriqués par KCL ou d'autres gants qui garantissent la même protection. Contact prolongé: Gants en caoutchouc butyle p.e. Butoject (>480 min., Épaisseur de la couche: 0,70 mm) fabriqués par KCL ou d'autres gants qui garantissent la même protection.
Protection de la peau et du corps	:	Uniforme de travail ou veste de laboratoire.
Protection respiratoire	:	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
Mesures de protection	:	Éviter le contact avec les yeux.

---

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat physique	:	liquide
Couleur	:	pratiquement sans colore, -, jaune clair
Odeur	:	caractéristique
Seuil olfactif	:	non déterminé
Point de fusion/point de congélation	:	< 0 °C
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	> 100 °C
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	Non applicable
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
pH	:	12,3 (20 °C) Concentration: 100 %

**mucaso!®**      **No Change Service!**

Version  
06.01

Date de révision:  
20.09.2022

Date de dernière parution: 22.03.2022

---

Viscosité  
Viscosité, dynamique : env. 6 mPa\*s

Solubilité(s)  
Hydrosolubilité : (20 °C)  
complètement miscible

Pression de vapeur : Non applicable

Densité : env. 1,43 g/cm<sup>3</sup> (20 °C)

Densité de vapeur relative : Non applicable

## 9.2 Autres informations

Explosifs : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

Inflammabilité (liquides) : N'entretient pas la combustion.

Taux de corrosion du métal : > 6,25 mm/a  
Corrosif pour les métaux Aluminium et Acier doux

Taux d'évaporation : Non applicable

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réactions avec les agents d'oxydation.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Incompatibilité possible avec des matériaux qui sont sensibles aux alcalis.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune raisonnablement prévisible.

**mucaso®**      **No Change Service!**

Version  
06.01

Date de révision:  
20.09.2022

Date de dernière parution: 22.03.2022

---

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

#### **Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **orthophosphate de tripotassium:**

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation : Organes cibles: Muqueuses  
Symptômes: Irritation locale

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: Donnée non disponible

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **orthophosphate de tripotassium:**

Espèce : Epiderme humain reconstitué (RHE)

Méthode : OCDE ligne directrice 439

Résultat : Pas d'irritation de la peau

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque de graves lésions des yeux.

#### **Composants:**

##### **orthophosphate de tripotassium:**

Espèce : Lapin

Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

##### **Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

##### **Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **orthophosphate de tripotassium:**

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)

Espèce : Souris

Méthode : OCDE ligne directrice 429

Résultat : Pas un sensibilisateur de la peau.



**mucaso!**<sup>®</sup> *No Change Service!*

Version  
06.01

Date de révision:  
20.09.2022

Date de dernière parution: 22.03.2022

### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **orthophosphate de tripotassium:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Système d'essais: Cellules de lymphome de souris  
Méthode: QSAR  
Résultat: négatif

### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **orthophosphate de tripotassium:**

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **orthophosphate de tripotassium:**

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Rat  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: > 282 mg/kg p.c./jour  
Térogénicité: NOAEL: > 282 mg/kg p.c./jour

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut irriter les voies respiratoires.

#### **Composants:**

##### **orthophosphate de tripotassium:**

Organes cibles : Système respiratoire  
Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

## **11.2 Informations sur les autres dangers**

### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

#### **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

**mucaso!**<sup>®</sup> **No Change Service!**

Version  
06.01

Date de révision:  
20.09.2022

Date de dernière parution: 22.03.2022

0,1 % ou plus.

### Information supplémentaire

**Produit:**

Remarques : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

**Composants:**

**orthophosphate de tripotassium:**

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
	NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201

### 12.2 Persistance et dégradabilité

**Composants:**

**orthophosphate de tripotassium:**

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Composants:**

**orthophosphate de tripotassium:**

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

### 12.4 Mobilité dans le sol

**Composants:**

**orthophosphate de tripotassium:**

Mobilité : Remarques: Donnée non disponible

**mucaso®** *No Change Service!*

Version  
06.01

Date de révision:  
20.09.2022

Date de dernière parution: 22.03.2022

---

## II

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

**Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### 12.7 Autres effets néfastes

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit selon le numéro OMoD (l'ordonnance sur les mouvements de déchets)  
Les résidus de produit sont considérés comme des déchets spéciaux et ne doivent donc pas être jetés avec les ordures ménagères ni déversés dans les canalisations. L'élimination de ces déchets doit être effectuée dans un point de collecte ou via une entreprise agréée.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

Code d'élimination des déchets : Veva 070601

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR : UN 1719

IMDG : UN 1719

IATA : UN 1719

---

**mucaso!**<sup>®</sup> **No Change Service!**

Version  
06.01

Date de révision:  
20.09.2022

Date de dernière parution: 22.03.2022

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

<b>ADR</b>	:	LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (Tripotassium orthophosphate)
<b>IMDG</b>	:	CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (Tripotassium orthophosphate)
<b>IATA</b>	:	Caustic alkali liquid, n.o.s. (Tripotassium orthophosphate)

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

<b>ADR</b>	:	8
<b>IMDG</b>	:	8
<b>IATA</b>	:	8

#### 14.4 Groupe d'emballage

<b>ADR</b>		
Groupe d'emballage	:	III
Code de classification	:	C5
Numéro d'identification du danger	:	80
Étiquettes	:	8
Code de restriction en tunnels	:	(E)

<b>IMDG</b>		
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	8
EmS Code	:	F-A, S-B

<b>IATA (Cargo)</b>		
Instructions de conditionnement (avion cargo)	:	856
Instruction d'emballage (LQ)	:	Y841
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	Corrosive

<b>IATA (Passager)</b>		
Instructions de conditionnement (avion de ligne)	:	852
Instruction d'emballage (LQ)	:	Y841
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	Corrosive

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

<b>ADR</b>		
Dangereux pour l'environnement	:	non

<b>IMDG</b>		
Polluant marin	:	non

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de

**mucaso!**<sup>®</sup> **No Change Service!**

Version  
06.01

Date de révision:  
20.09.2022

Date de dernière parution: 22.03.2022

transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim, SR 814.81) : Les conditions de limitation pour les annexes suivantes doivent être prises en compte: Annexe 1.11 Substances liquides dangereuses  
REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable

Ordonnance PIC, OPICChim (814.82) : Non applicable

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs  
Le seuil quantitatif selon l'ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM 814.012) : Non applicable

Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux 814.201)  
Classe de pollution de l'eau : Classe B

Composés organiques volatils : La loi sur les taxes d'incitation pour les composés organiques volatils (VCOV)  
pas de taxes des COV

#### Autres réglementations:

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans ce mélange respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire  
TSCA : Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées sur l'inventaire TSCA.  
AIIIC : N'est pas en conformité avec l'inventaire  
DSL : Ce produit contient les composants suivants qui ne sont ni sur la liste canadienne LIS ni sur la liste LES.  
 $\beta$ -alanine, dérivés N-alkyles en C8-18, sels monopotassiques  
ENCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire  
ISHL : N'est pas en conformité avec l'inventaire  
KECI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

**mucaso!**<sup>®</sup> **No Change Service!**

Version  
06.01

Date de révision:  
20.09.2022

Date de dernière parution: 22.03.2022

---

PICCS	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
IECSC	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
NZIoC	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
TECI	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Exempt

---

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte complet pour phrase H

H318 : Provoque de graves lésions des yeux.  
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

### Texte complet pour autres abréviations

Eye Dam. : Lésions oculaires graves  
STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le con-

**mucaso!**<sup>®</sup> **No Change Service!**

Version  
06.01

Date de révision:  
20.09.2022

Date de dernière parution: 22.03.2022

trôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

#### Information supplémentaire

##### Classification du mélange:

Met. Corr. 1	H290
Eye Dam. 1	H318
STOT SE 3	H335

##### Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.